

Ângela Viana

Conseillère

(+244) 226 430 291

axv@aspadvogados.co.ao

Ângela Viana collabore avec ASP Advogados depuis 2017. Elle exerce en Angola depuis plusieurs années principalement dans les secteurs du pétrole et gaz, des ressources minières, de l'énergie, de l'investissement et du commerce ainsi que des sociétés.

Ângela possède également une vaste expérience des marchés portugais, mozambicain et timorais en matière de projets - infrastructures, énergie et ressources naturelles, notamment dans le cadre de projets et d'opérations de pétrole et gaz et des industries minières.



Diplômes universitaires

Licence en Droit de la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne.

LL.M en Transactions internationales et droit commercial de la Faculté de Droit de la Forham University (NY - EUA).

Autre expérience professionnelle

Elle est collaboratrice coordinatrice chez Vieira de Almeida, cabinet partenaire d'ASP Advogados au Portugal.

De 2007 à 2015, elle a travaillé chez Miranda & Associados (Portugal) et Fátima Freitas Advogados (Angola) - Miranda Alliance.

Ouvrages publiés

Co-auteur de plusieurs articles sur les questions et tendances juridiques ayant un impact sur l'industrie minière, notamment :

- « *The Mining Law Review* » - Chapitres sur l'Angola et le Mozambique (plusieurs éditions)
- « *International Comparative Legal Guide* » - Chapitres sur l'Angola et le Mozambique (plusieurs éditions)

- « *Getting the Deal Through Mining* » - Chapitres sur l'Angola et le Mozambique (plusieurs éditions)

Associations professionnelles

Inscrite au Barreau angolais.

Inscrite au Barreau portugais.

Membre du conseil consultatif de la World Association of Mining Lawyers.

Membre du conseil juridique de l'Association des diamantaires du Portugal.

Langues

Portugais, anglais.